

| Procès-verbal de décision de la 7 <sup>ème</sup> séance du comité de pilotage e-geo.ch   |  |                  |  |
|--|--|------------------|--|
| Ordre du jour  |  | Procès-verbal du | 19 janvier 2006  |
| 1. Ouverture, salutations<br>2. Procès-verbal de la séance 6<br>3. Forme juridique<br>4. Successions au comité de pilotage<br>5. Présentation des membres du comité de pilotage<br>6. Informations du bureau et du centre opérationnel<br>7. Rapports<br>8. Discussion et approbation du rapport NGDI<br>9. Approbation des annonces de projets et mise à jour du plan d'action<br>10. Concrétisation du plan d'action<br>11. Bilan du plan d'action 2005<br>12. Infos des membres<br>13. Changement de la date d'une séance<br>14. Divers |  | Modifié          |  |
|  |  | Approuvé         | 16 mars 2006   |
| Lieu   | Berne,<br>Salle de conférence<br>Matterhorn<br>swisstopo | Participants     | Jean-Philippe Amstein (JPA), Alain Buogo (AB), Tom Klingl (TK), Willy Müller (WM) (->12h), Thomas Hösli (TH) (->12h), Béatrice Simos-Rapin (BSR) (->12h), Ruedi Schneeberger (RSch), Bernhard Künzler (BK), Christian Gees (CG), Martin Schlatter (MSch), Robert Baumann (RB), Peter Jordan (PJ) Jürg Kaufmann (JK), François Grin (FG), René Sonney (RS),<br>Invité Daniel Kettiger |
| Date   | 18 janvier 2006  | Excusé(s)        |  |
| Heure  | 9.00 – 15.30 heures                                      | Procès-Verbal    | René SONNEY  |

| Nr       | Index    |   | Res-ponsa-ble | Délai | Suite |
|----------|----------|---|---------------|-------|-------|
| <b>1</b> | <b>I</b> | Jean-Philippe Amstein ouvre la séance en remerciant les membres présents. Il salue tout particulièrement Monsieur Daniel Kettiger qui va animer la première partie de la séance.<br>Il présente ensuite l'ordre du jour qui est accepté comme proposé |               |       |       |

|   |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| 2 | <p><b>Procès-verbal de la séance 6</b></p> <p>Le procès-verbal de la séance N° 6 du 16 novembre 2005 est accepté sans remarque. Il sera publié sur internet.</p>   |  |  |  |
| 3 | <p><b>Forme juridique de l'organisation e-geo.ch</b></p> <p>Jean-Philippe Amstein donne la parole à Monsieur Daniel Kettiger. Celui-ci commence par résumer la situation sur la base du document mis à disposition des membres :</p> <p><b>To do ... (unverzichtbare Aufgaben)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Koodination (national und international);</li> <li>➤ Führungsfunktion nach innen (strategisch, für NGDI);</li> <li>➤ Vordenker-Funktion (neuen Ideen Pate stehen);</li> <li>➤ Aktive Information der Politik bezogen auf e-geo.ch bzw. auf die NGDI;</li> <li>➤ Marketing für „Geoinformation“</li> </ul> <p><b>Not to do ... (klar nicht Aufgabe e-geo.ch)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Datenherrschaft (an eigenen Daten);</li> <li>➤ Erweiterte kommerzielle Dienstleistungen am Markt;</li> <li>➤ Erwirtschaften von Gewinnen (Profitorientierung; Gewinnmaximierung);</li> <li>➤ Eigene Forschungstätigkeiten;</li> <li>➤ Alleineigentümerin der NGDI (monoploistische Strukturen der NGDI).</li> </ul> <p><b>Zusätzliche verwendete Unterlagen</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vorstudie e-geo.ch der ETH</li> <li>➤ Umsetzungskonzept zur Geoinformationsstrategie des Bundes</li> <li>➤ Workshop des Steuerungsorgans vom 19.10.2005</li> </ul> |  |  |  |

|          |  |  |  |  |
|----------|--|--|--|--|
| <b>3</b> | <p><b>Arbeitshypothesen (= minimaler Konsens)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. e-geo.ch fördert und leitet auf strategischer Ebene den Aufbau und Betrieb der NGDI.</li> <li>b. e-geo.ch koordiniert den Bereich der Geoinformation innerstaatlich und international.</li> <li>c. e-geo.ch entwickelt neue Strategien und Leitideen im Bereich der Geoinformation.</li> <li>d. e-geo.ch dient als Informations- und Austauschplattform aller Akteure im Bereich der Geoinformation.</li> <li>e. e-geo.ch gibt Impulse für die Normierung und hilft Normen durch Empfehlungen verbreiten.</li> <li>f. e-geo.ch betreibt Publikums- und Politmarketing für Geomatik bzw. Geoinformation.</li> <li>g. e-geo.ch ist gemeinnützig, nicht gewinnorientiert und erbringt grundsätzlich keine erweiterten kommerziellen Dienstleistungen am Markt.</li> <li>h. e-geo kann subsidiär eigene Infrastrukturen betreiben, wenn diese für die NGDI notwendig sind und kein beteiligter Akteur diese betreiben will.</li> <li>i. An e-geo.ch sind staatliche Organe und Private in gleichberechtigter Partnerschaft beteiligt (mindestens Bund, Kantone, Gemeinden und private Infrastrukturbetreiber); erwünscht sind als Partner auch Verbände und die Forschung.</li> </ul> <p><b>Betrachtungspunkte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Öffentlich-rechtlich vs. privatrechtlich</li> <li>➤ Kommerziell vs. gemeinnützig</li> <li>➤ Beständigkeit vs. Partizipation</li> <li>➤ Zentrale vs. dezentrale Organisation</li> </ul> <p><b>Geprüfte Varianten</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Verein</li> <li>➤ Genossenschaft</li> <li>➤ Aktiengesellschaft</li> <li>➤ Stiftung</li> </ul> <p><b>Anträge</b></p> <p>Dem Steuerungsorgan e-geo.ch wird beantragt,</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Die Arbeitshypothesen (Ziffer 2.5.) zu genehmigen;</li> <li>2. Die Möglichkeiten einer Trägerschaft in der Form eines Vereins oder einer Stiftung vertieft abklären zu lassen.</li> </ol> |  |  |  |
|----------|--|--|--|--|

|          |  |   |  |  |  |
|----------|--|---|--|--|--|
|          |  | <p>A la suite de cette présentation, le comité de pilotage est invité à discuter, en vue de leur acceptation, les 2 propositions qui lui sont soumises.</p> <p>Alain Buogo signale qu'il y a une zone grise lorsqu'on dit que e-geo.ch n'a pas de but lucratif (g) alors que des privés peuvent en faire partie. Daniel Kettiger lui répond que c'est e-geo.ch en tant que tel qui n'a pas de but lucratif, mais que cela ne concerne pas les membres individuels. Jean-Philippe Amstein confirme que l'idée d'e-geo.ch est effectivement de ne pas concurrencer les privés. Daniel Kettiger précise en outre qu'une association qui n'a pas de but lucratif peut cependant très bien avoir une activité commerciale importante et il cite en exemple le touring-club de suisse ou le BPA qui vend des casques pour cyclistes. Pour François Grin, on ne trouve pas, dans les hypothèses de travail, la possibilité pour e-geo.ch de financer des projets ou de donner des mandats. Jean-Philippe Amstein lui répond que l'aspect financier sera réglé une fois que la forme définitive d'e-geo.ch sera définie. Daniel Kettiger explique également que, dans le cadre d'une association, il y a une importante marge de manœuvre, et il cite en exemple l'association de football qui fixe les règles de jeux et les mesures disciplinaires.</p> <p><b>D</b> Mises au vote, les hypothèses de travail sont admises à l'unanimité. A l'unanimité également, le comité de pilotage donne le mandat au groupe de travail de poursuivre dans le sens d'une association ou d'une fondation.</p> |  |  |  |
| <b>4</b> | <b>D</b>   | <p><b>Successions au comité de pilotage</b></p> <p>Tom Klingl remplace Hans Zimmermann au comité de pilotage. Son remplaçant sera Christophe Kaeser ou Raffael Hilber. Tom Klingl est chargé de régler ce problème. Erich Gubler, suppléant de Jean-Philippe Amstein est remplacé par Urs Gerber.</p>   | TK   | 27.02  |  |
| <b>5</b> | <b>I</b><br><br><br><br><br><br><br><br><br><br><b>D</b> | <p><b>Présentation des membres du comité de pilotage</b></p> <p>Afin d'avoir un document destiné à être publié dans le bulletin e-geo.ch, sur le site internet et sous forme de flyer, René Sonney présente un projet. Röbi Baumann ne souhaite pas que ce document soit trop personnalisé. De la discussion, il ressort que ce sont les intérêts et les motivations de l'organisme représenté qui doivent être décrits en lieu et place des motivations et intérêts personnels. René Sonney va faire parvenir à tous les membres du comité de pilotage une nouvelle version. Les membres sont priés de retourner ce formulaire au plus tard pour le 3 février.</p>   | RS<br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>Tous | Immédiat<br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>3.02 |  |

|   |   |   |    |       |  |
|---|---|---|----|-------|--|
| 6 | I | <p><b>Informations du bureau et du centre opérationnel</b></p> <p>Compte-rendu de la séance du GKG du 15.12.05 qui a nommé les remplaçants de Hans Zimmermann et de Erich Gubler. Le bureau a tenu 1 séance depuis la dernière séance du comité de pilotage dans le but de préparer la séance d'aujourd'hui. Il a aussi discuté du concept de communication d'e-geo.ch. Un rapport du Workshop sera disponible pour la prochaine séance.</p> <p>L'OFS a donné sa réponse qui est distribuée à tous.</p> <p>En même temps que l'envoi du prochain bulletin un questionnaire destiné à connaître la satisfaction des lecteurs sera préparé. Il est décidé qu'il ne sera accessible que sur internet et ne pourra être rempli que „on line“.</p>   |    |       |  |
| 7 | I | <p><b>Rapports</b></p> <p><b>a) du groupe de travail géoservices</b></p> <p>Alain Buogo rappelle que sa proposition, lors de la dernière séance, était de supprimer ce groupe de travail et de le remplacer par deux autres. Martin Schlatter informe du fait que Hans-Ueli Wiedmer a participé à la réunion qui a eu lieu juste avant Noël. Il a été décidé à cette occasion de développer une application concernant la protection des eaux sur l'ensemble de la Suisse. Martin Schlatter est chargé d'établir la feuille de description, mais il n'a, pour l'instant, pas eu le temps de le faire.</p> <p><b>b) du groupe de travail "Catalogue des géodonnées de base de niveau cantonal"</b></p> <p>Thomas Hösli informe que le groupe de travail a tenu une séance. Suite à la consultation, plusieurs cantons se demandent ce qu'il va advenir des géodonnées concernées par cette liste. Pour l'instant, il ne faut parler que d'un inventaire, car il n'y a pas encore de véritable catalogue. Béatrice Simos-Rappin demande que, lorsque la consultation sera organisée, les conséquences du fait qu'une géodonnée figure dans le catalogue soient clairement mentionnées. Jean-Philippe Amstein rappelle que le catalogue sera une annexe de l'ordonnance.</p> <p><b>c) des partenaires sur l'état des démarches en vue du financement d'e-geo.ch</b></p> <p>Martin Schlatter informe que le BPUK a tenu une séance avant Noël, séance au cours de laquelle le thème a été abordé. Malheureusement, à ce jour, aucune rencontre n'a pu être fixée avec le directeur.</p> | MS | 27.02 |  |
| 8 |   | <p><b>Discussion et approbation du rapport NGDI</b></p> <p>Ce point n'est pas encore prêt pour la séance de ce jour et sera repris lors de la prochaine séance.</p>   |    |       |  |

|          |  |             |              |  |
|----------|--|-------------|--------------|--|
| <p>9</p> | <p><b>Présentation/approbation des annonces de projets</b></p> <p>Jean-Philippe Amstein explique que de nombreuses descriptions de projets sont arrivées tardivement si bien que la plupart des membres du comité de pilotage n'ont pas eu le temps de les étudier pour la séance de ce jour, c'est pourquoi il y aura encore possibilité d'annoncer par écrit des propositions de modifications avant le 27 février. Il profite de l'occasion pour rappeler à chacun un peu plus de discipline dans le respect des délais.</p> <p>1. Anwendungsprofil Geodienste</p> <p>Alain Buogo présente le projet en précisant que le groupe n'est pas encore formé et si des gens veulent travailler dans cette direction ils seront les bienvenus. Les deux prochaines séances du groupe de travail sont fixées aux 24 février et 24 avril. Il précise en outre que le document « Anwendungsprofil Geodienste » sera mis en consultation sur une période de 3 mois. Martin Schlatter demande à ce que les membres du comité de pilotage soient informés sur le déroulement de la consultation. Ce projet, qui est connu depuis un mois, peut être approuvé dès maintenant, et il l'est. Il s'agit d'un projet de type A</p> <p>2. Egris</p> <p>Ce projet est de catégorie B, c'est-à-dire dont e-geo.ch assure le parrainage. Cette annonce de projet doit encore être complétée et modifiée. Christian Gees demande si, au point 5, les données du registre foncier sont vraiment des géodonnées de base. Jean-Philippe Amstein précise que le financement de ce projet n'est pas encore assuré et qu'il ne sera en tous cas pas financé par e-geo.ch. Jean-Philippe Amstein proposera, jusqu'au 27 février, une version améliorée.</p> <p>3. Bestandesaufnahme zur Förderung von Fachinformationsgemeinschaften.</p> <p>Il s'agit d'un projet de type A. Röbi Baumann présente le projet. Alain Buogo relève la qualité du texte et soutient le projet. Il est admis que le responsable du projet soit Wolfgang Bühler et que le rapporteur au comité de pilotage soit Röbi Baumann. Etant donné qu'il y aura encore quelques modifications dans le texte, le projet sera approuvé formellement lors de la prochaine séance, mais le feu vert est donné pour démarrer les travaux dans le sens de la présentation.</p> <p>4. Förderung und Koordination der Einbindung privater Unternehmen mit Geodaten von öffentlichem Interesse in geocat.ch</p> <p>Comme la présentation de ce projet n'était pas accessible aux membres du comité de pilotage, il n'est pas possible d'en discuter. Il est admis que ce projet sera de type A.</p> | <p>Tous</p> | <p>27.02</p> |  |
|          | <p><b>D</b></p>  | <p>JPA</p>  | <p>27.12</p> |  |

|  |  |   |   |  |
|--|--|---|---|--|
|  | <p>5. Mise en réseau des géodonnées de la mensuration officielle</p> <p>Alain Buogo présente le projet. Pour Martin Schlatter il est important que la CSCC soit derrière ce projet. Christian Gees se demande quels seront vraiment les utilisateurs de ce portail. Alain Buogo va encore affiner la description suite à la discussion de ce jour. Ce projet sera de type A.</p> <p>6. Datenmodell der Nutzungsplanung</p> <p>Ce projet est de type A. La description de ce projet est un peu trop sommaire et incomplète. Il est nécessaire de l'étoffer un peu et notamment de le compléter par un calendrier et une description du financement. Tom Klingl contactera Hilber pour lui demander de faire le nécessaire jusqu'au 27 février.</p> <p>7. Lobbying für das GeolG</p> <p>Jean-Philippe Amstein mentionne que Daniel Kettiger sera impliqué de toute façon dans les discussions des commissions parlementaires. Jürg Kaufmann pense qu'il est important d'être au clair sur le message que l'on veut faire passer. Röbi Baumann va revoir le descriptif avec le groupe de travail. Il demande également à ce que chaque membre du comité de pilotage lui donne les noms de personnes ayant des contacts avec les membres des commissions et qui pourraient travailler dans ce groupe.</p> <p>8. Projets manquants</p> <p>Les projets suivants n'ont pas encore fait l'objet d'un descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Géodonnées de base d'intérêt national et dont la maîtrise se situe au niveau des cantons.</li> </ul> <p>Martin Schlatter signale que ce projet sera terminé en mars et qu'il n'y aura donc pas de descriptif, mais le résultat final du travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des modèles de données</li> </ul> <p>Ce projet doit être combiné avec le projet « Bestandesaufnahme zur Förderung von Fachinformationsgemeinschaften » Röbi Baumann s'occupe de coordonner la chose.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Métadonnées</li> </ul> <p>Pour l'instant le descriptif n'est pas encore fait. Il suivra. Alain Buogo s'en occupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prototyp de compensation des prix dans les géodonnées</li> <li>- Rédaction de la Lgéo et des ordonnances y relatives</li> <li>- Kantonale und kommunale Geodienstplattform :Martin Schlatter s'en préoccupe.</li> <li>- GIS-Landschaft Schweiz : Martin Schlatter s'en occupe également.</li> </ul> | <p>AB</p> <p>TK</p> <p>RB</p> <p>Tous</p> <p>RB</p> <p>AB</p> <p>AB</p> <p>AB</p> <p>MS</p> <p>MS</p> | <p>27.02</p> <p>immédiat</p> <p>27.02</p> <p>immédiat</p> <p>Immédiat</p> <p>Immédiat</p> <p>Immédiat</p> <p>Immédiat</p> <p>immédiat</p> |  |
|--|--|---|---|--|

|           |          |   |               |          |  |
|-----------|----------|---|---------------|----------|--|
|           |          | - Gabmo : C'est à Daniel Steudler de faire le descriptif. Alain Buogo lui en donnera le mandat. Ce projet doit en outre être introduit dans le portfolio.   | AB            | immédiat |  |
| <b>10</b> |          | <b>Concrétisation du plan d'action</b><br>Malgré la décision prise lors de la dernière séance, aucune proposition n'est parvenue. Jean-Philippe Amstein demande instamment à ce que cela soit fait jusqu'au 27 février de façon à pouvoir publier ce dossier sur le web.  | KKGEO<br>SOGI | 27.02    |  |
| <b>11</b> |          | <b>Bilan du plan d'action 2005</b><br>René Sonney présente un projet de bilan dont le principe est accepté tel quel. Il faudra rajouter les titres sur les tableaux. En plus des commentaires, il faudra également mentionner les mesures à prendre pour, le cas échéant, corriger. Au lieu de 5 catégories, les résultats seront classés selon trois catégories. René Sonney est chargé de mettre à jour le document et de le faire circuler afin que chacun puisse y ajouter ses commentaires.  | RS            | immédiat |  |
| <b>12</b> | <b>I</b> | <b>Infos des membres</b><br>Francis Grin annonce que la prochaine séance du groupe Ausbildung aura lieu le 3 février<br><b>I</b> Béatrice Simos-Rappin présente la mise sur pied d'un réseau de contact dans le canton de Vaud. Le but de ce réseau de contact nommé Igéo-VD est de pouvoir réagir rapidement aux différentes consultations dont les délais de réponse sont parfois très courts.<br><b>I</b> Jean-Philippe Amstein donne l'état de l'évolution des travaux de la Lgéo. Les prises de positions émises lors de la consultation sont à l'étude. Tout est encore ouvert concernant la suite qu'il faudra donner. Les ordonnances sont également en travail de façon à ce qu'elles puissent entrer en vigueur en même temps que la loi. Ces travaux demandent un grand engagement de la part de swisstopo et également de la part de beaucoup d'autres personnes dont certaines sont présentes ici. Il profite de les remercier pour leur engagement et leur très importante participation. |               |          |  |
| <b>13</b> |          | <b>Changement de date</b><br>La séance du 9.11.2006 est renvoyée au 23.11.2006  |               |          |  |

|    |   |  |  |  |
|----|---|--|--|--|
| 11 | <p><b>Divers</b></p> <p>Le président Jean-Philippe Amstein en appelle à tous les membres du comité de pilotage afin qu'il respectent les délais fixés. Pour tous les travaux mentionnés dans ce PV, le délai est fixé au 27 février. Ceci est nécessaire afin de pouvoir être efficace dans les travaux et ne pas revenir à plusieurs reprises sur les mêmes documents.</p> |  |  |  |
|----|---|--|--|--|

**Prochaine Séance:**

**Lieu:** swisstopo

**Date:** Mercredi 16 mars 2006

**Heure:** 9.00 heures